

## CAHIER DES CHARGES DI A FIERA PIUVANINCA

### Artisans

#### 1. Objet

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les conditions de participation des **artisans** à la foire artisanale et agricole, afin de garantir :

- L'authenticité et le caractère artisanal des produits ou des prestations
- La cohérence avec l'identité artisanale du territoire
- La valorisation de savoir-faire locaux

#### 2. Définition de l'artisan

Est considéré comme artisan tout professionnel qui :

- Exerce une activité relevant du secteur des métiers de l'artisanat (Plus précisément de l'artisanat d'art)
- Assure principalement lui-même la fabrication, la transformation ou les prestations de service commercialisés
- Met en œuvre un savoir-faire professionnel

#### 3. Critères d'éligibilité

##### 3.1 Ancrage territorial

L'entreprise doit être située sur le territoire de la Communauté de communes, du département ou de la région. L'activité de fabrication ou de prestation doit être exercée principalement dans ce périmètre.

##### 3.2 Nature des produits et/ou prestations

- Les produits proposés doivent être fabriqués, transformés ou réalisés par l'exposant lui-même.
- La revente de produits non-fabriqués par l'exposant est interdite

#### 4. Conformité / Qualité

La fabrication ou la prestation doit :

- Être réalisée dans un atelier déclaré et conforme aux obligations légales
- Être couverte par les assurances professionnelles obligatoires



## 5. Produits et prestations autorisés

Peuvent être présentés :

- Créations artisanales (objets d'art, décoration, textile, bois, métal, céramique, bijoux, ...)
- Produits transformés ou manufacturés relevant d'un savoir-faire artisanal

## 6. Transparence et information du public

L'exposant s'engage à informer clairement le public sur la nature artisanale de ses produits.

## 7. Acceptation

La signature du dossier d'inscription vaut acceptation du présent cahier des charges, ainsi que l'engagement à respecter les règles de sécurité, les consignes de l'organisateur et un comportement civique envers le public et les autres exposants. L'organisateur peut vérifier la conformité des produits, demander des justificatifs et exclure immédiatement tout exposant en cas de non-respect ou de fausse déclaration, avec possibilité d'interdiction aux éditions futures.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'exposant : \_\_\_\_\_

Mention « Lu et approuvé » et signature :

**Signature :**

